



Dialogue sur le modèle québécois: la nécessaire collaboration intersectorielle

Présentation



Ordre du jour et objectifs de la présentation

1. Qui nous sommes?
2. Objectifs de la rencontre
3. Contexte
4. Orientations en itinérance au Québec
5. Conditions de succès du partenariat entre le MSSS et le RSIQ



Contexte

- Cadre de référence en itinérance (2008)
- Création de la Table interministérielle en itinérance (2008)
- Rapport de la Commission de la santé et des services sociaux sur l’itinérance au Québec (2009)
- Plan d’action interministériel en itinérance 2010-2013, reconduit en 2014-2015
- **Politique nationale de lutte à l’itinérance (2014)**
- Plan d’action interministériel en itinérance 2015-2020
- **Plan d’action interministériel en itinérance 2021-2026**



Politique nationale de lutte à l'itinérance - 2014

Politique nationale de lutte à l'itinérance (2014) - contexte

5

- **Différentes modalités de consultation :**
 - ✓ Un comité consultatif regroupant 13 experts de différents milieux ;
 - ✓ Un Forum de consultation (juin 2013) qui regroupait près de 140 représentants d'organisations provenant de différents milieux impliqués auprès des personnes en situation d'itinérance ;
 - ✓ Des consultations auprès de groupes autochtones ;
 - ✓ Des consultations auprès des villes de Québec et Montréal.



Politique nationale de lutte à l'itinérance (2014)

- Est le fruit d'une vaste mobilisation
- Est ambitieuse et englobante puisqu'elle aborde l'ensemble du phénomène de l'itinérance
- vise à agir sur les dimensions sociales, structurelles et individuelles de ce phénomène
- Met l'accompagnement au cœur des préoccupations
- Interpelle tous les acteurs de la société civile québécoise
- S'appuie sur une volonté très ferme de cesser de tolérer l'inacceptable

Politique nationale de lutte à l'itinérance (2014)



Définition de l'itinérance :

L'itinérance désigne un processus de désaffiliation sociale et une situation de rupture sociale qui se manifestent par la difficulté pour une personne d'avoir un domicile stable, sécuritaire, adéquat et salubre en raison de la faible disponibilité des logements ou de son incapacité à s'y maintenir et, à la fois, par la difficulté de maintenir des rapports fonctionnels, stables et sécuritaires dans la communauté. L'itinérance s'explique par la combinaison de facteurs sociaux et individuels qui s'inscrivent dans le parcours de vie.

Politique nationale de lutte à l'itinérance (2014) – la vision

8

- **S'appuie sur une volonté très ferme de cesser de tolérer l'inacceptable**
- De fait, il faut prévenir que les citoyennes et citoyens basculent vers l'itinérance et accompagner les personnes qui se trouvent dans cette situation vers une plus grande stabilité.
- C'est une responsabilité **collective**.
- Plusieurs défis :
 - ✓ la reconnaissance des droits
 - ✓ la complexité des problématiques
 - ✓ travailler en intersectorialité.

Politique nationale de lutte à l'itinérance (2014) – 5 axes

9

- Axes d'intervention prioritaires
 - ✓ Axe 1 : le logement
 - ✓ Axe 2 : les services de santé et les services sociaux
 - ✓ Axe 3 : le revenu
 - ✓ Axe 4 : l'éducation, l'insertion sociale et l'insertion socioprofessionnelle
 - ✓ Axe 5 : la cohabitation sociale et les enjeux liés à la judiciarisation

- Conditions essentielles :
 - ✓ La coordination et la concertation
 - ✓ La formation
 - ✓ La recherche et l'évaluation des besoins
 - ✓ L'implantation, le suivi et l'évaluation

Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026 (PAII)

PAII - Structure de gouvernance

Stratégique

Comité stratégique

Coordination des travaux : DGPPFC du MSSS
Sous-ministres adjoints (ou l'équivalent) : SHQ, MEQ, MES, SAA, MESS, RAMQ, MJQ, MAMH (2), MSP, SCF, SAJ, MIFI, DPCP, MAPAQ, MCC, MTQ, MFQ, SCT, MFA, CNESST, OPHQ, CPQ

Comité de travail sur les rôles et les responsabilités à l'égard de l'itinérance

Coordination des travaux : DGPPFC
Sous-ministres adjoints (ou l'équivalent) : SHQ, MAMH

Tactique

Comité intraministériel

Coordination des travaux : DGASSMDI
Directeurs à la DGPPFC, DGAPA, DGSP, DGAUMIP, DGCRMAI, DGSPSP

Orientations

Avis et enjeux

Comité de coordination

Coordination des travaux : DGASSMDI du MSSS
Directeurs : SHQ (2), MEQ (2), MES, SAA, MESS (3), RAMQ, MJQ (2), MAMH (2), MSP, SCF (2), SAJ, MIFI, DPCP, MAPAQ, MCC, MTQ, MFQ, SCT, MFA, CNESST, OPHQ, CPQ

Opérationnel

Sous-comité de suivi et d'évaluation du PAISM 2022-2026

Coordination des travaux : DSSM
Professionnels à la CNESST, MCC, MEQ (2), MES, MIFI, MJQ, MSP et MESS (2)

Sous-comité de suivi et d'évaluation du PAII 2021-2026

Coordination des travaux : DSDI
Professionnels au MAMH, MEQ, MJQ, MSP, MESS (2) et SHQ

Comité consultatif scientifique en santé mentale

Coordination des travaux : DSSM
Membres : 6 experts du domaine de la santé mentale (pédopsychiatrie, gériatrie sociale, troubles concomitants, psychiatrie légale, psychologie communautaire et salutogénèse) et un patient partenaire

Consultations

Coordination des travaux : DGASSMDI
Différents experts, groupes, organisations et citoyens sont rencontrés pour qu'ils puissent communiquer au gouvernement les réalités, les enjeux et les pistes de solution en ce qui concerne la santé mentale et l'itinérance au Québec

Comité consultatif en itinérance

Coordination des travaux : DSDI
Membres : 18 experts qui ont des connaissances scientifiques, cliniques, organisationnelles ou expérientielles



PAII - vision

Le gouvernement du Québec doit prévenir les trajectoires qui mènent à une situation d'itinérance et accompagner les personnes qui s'y trouvent vers la stabilisation de leur situation résidentielle, financière, socioprofessionnelle, juridique et/ou de santé, en tenant compte de leurs besoins, de leur rythme et de leurs aspirations.



PAII – actions et moyens

3 AXES :
Prévention, Accompagnement,
Intersectorialité

14 actions
structurantes

31 moyens



PAII – principes directeurs

1- Lutter contre la stigmatisation

2- Se responsabiliser collectivement

3- Reconnaître la diversité des visages, des parcours et des réponses (ADS+)

4- Accompagner et soutenir

5- Renforcer la capacité d’agir



PAII – Axes et actions

Axe 1 : Prévention

- 1 **Soutenir les jeunes vulnérables dans leur passage à la vie autonome**
- 2 **Améliorer la planification des sorties d'établissement**
- 3 **Prévenir la complexification des problématiques**
- 4 **Sensibiliser la population aux réalités de l'itinérance**



PAII – axes et actions

Axe 2 : Accompagnement

- 5 Assurer aux personnes en situation d’itinérance ou à risque de le devenir un logement abordable, sécuritaire et salubre avec accompagnement
- 6 Offrir des soins et des services sociaux adaptés aux besoins des personnes en situation d’itinérance
- 7 Améliorer la situation économique des personnes en situation d’itinérance
- 8 Accompagner les personnes en situation d’itinérance dans leur (ré)intégration dans la société, à l’école et le marché de l’emploi
- 9 Améliorer les interventions policières et judiciaires auprès des personnes en situation d’itinérance



PAII – axes et actions

Axe 3 : Intersectorialité

10	Co-construire des solutions à l’itinérance avec les organisations autochtones pertinentes pour adapter l’offre de services à leurs réalités
11	Améliorer la coordination des programmes et des services
12	Favoriser le développement des compétences des intervenants
13	Encourager l’acquisition de connaissances sur le phénomène de l’itinérance
14	Poursuivre le dialogue entre les professions, les régions et les instances autour de l’intervention auprès des personnes en situation d’itinérance



Conditions de succès



Conditions de succès

- Vision commune en matière d'itinérance
- Zone de pouvoir / d'influence
- Collaboration = négociation
- Lien de confiance / respect mutuel
- Mécanismes de communication (ex.: statutaire) / travail d'équipe
- Relations formelles / informelles



Merci !

L'œuvre *La quête de soi* de Mathieu Rioux conclut le Plan d'action interministériel en itinérance-2021-2026.